

FORMULAIRE 2019 COLLECTE DES ENCOMBRANTS

DEMANDE PRESENTEE PAR

NOM en majuscule Prénom:

Agissant en qualité de

Adresse

Code postal Ville:

Téléphone fixe Portable:

Email

TYPE DE DEMANDE

- Collecte des encombrants
- Information sur l'accueil des encombrants en déchetteries

Liste des encombrants à collecter

Collecte limitée à 2 encombrants par mois

➤

➤

Rappel des règles de collecte

- La demande doit être formulée auprès de la DCTDM **48 h avant** pour être prise en compte sur la tournée de collecte. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande
- La collecte est limitée à **2 grosses pièces** par foyer par mois
- Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour **5h du matin le jour indiqué par la DCTDM uniquement.**
- En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchèterie dont votre habitation dépend.

DEMANDE A RETOURNER A NIMES METROPOLE

- E-démarche : www.nimes-metropole.fr rubrique « démarches »
- courrier : NIMES METROPOLE - DCTDM
3 Rue du Colisée – 30 947 Nîmes Cedex 9
- courriel : dctdm@nimes-metropole.fr

DCTDM – N° de téléphone : 04 66 02 54 54
dctdm@nimes-metropole.fr

Fait à

Le.....

Signature du demandeur :